

**PROCÈS-VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
**ÉCOLE SAINT-SACREMENT**  
**LUNDI 22 SEPTEMBRE 18H45**

Conformément aux prescriptions contenues dans la «Loi sur l'instruction publique» Art.47, les parents ayant des enfants inscrits à l'école Saint-Sacrement du Centre de Services scolaire de Saint-Hyacinthe sont invités à une **assemblée générale de parents** **afin de former le nouveau conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.**

**Étaient présent(e)s :**

- Adaée Beaulieu-Caron
- Daphnée Séquéira-Pelletier
- Donald Maglangit
- Justine Flora Ntsatoumou
- Pathy Lema Kidima
- Sophie Verrette
- Vicky Brazeau
- Marie-France Blais, secrétaire
- Sandra Caya Choquette, directrice

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue;**

La rencontre débute à 18h55. Sandra se présente en décrivant son parcours au Centre de Services scolaire et souhaite la bienvenue aux parents présents.

**2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée;**

Sandra se propose pour animer la rencontre et tous les parents présents acceptent sa proposition.

**3. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée;**

Marie-France est élue secrétaire de l'assemblée à l'unanimité.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

Sandra fait la lecture de l'ordre du jour et il est adopté tel quel.

**5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2024;**

Sandra fait une lecture rapide du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2024.

**6. Présentation du rapport annuel des activités du CÉ pour 2024-2025;**

Sandra explique les rôles et fonctions du CÉ et fait la lecture du rapport des activités du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025.

**7. Rôles et fonctions du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation des parents (O.P.P.);**

Sandra explique les rôles et les fonctions auxquels les membres du conseil d'établissement doivent répondre. Le mandat des parents membres du conseil d'établissement est d'une durée de deux ans.

Daphnée qui a fait partie du comité de parents en 2024-2025 explique les rôles et fonctions de ce comité ainsi que sa raison d'être. Elle ajoute qu'elle serait ouverte à poursuivre son implication dans le comité de parents en 2025-2026.

Sandra explique en quoi consiste la formation d'un organisme de participation des parents. Puisque le nombre de parents présents est restreint et que l'implication de ceux-ci serait en sus de leur implication au conseil d'établissement, tout le monde s'entend pour dire qu'il n'y aura pas la formation d'un organisme de participation des parents en 2025-2026.

**8. Adoption d'une procédure d'élection et postes à combler;**

Sandra propose un vote secret et c'est adopté à l'unanimité.

**8.1.1 Nomination d'un président d'élection;**

Sandra se propose et tout le monde accepte.

**8.1.2 Nomination de deux scrutateurs;**

Daphnée se propose comme scrutatrice, mais puisque seulement deux nouveaux parents sont intéressés à intégrer le conseil d'établissement, cela est inutile.

**9. Élection de 4 parents au conseil d'établissement;**

Vicky Brazeau et Sophie Verrette se proposent comme nouveaux parents membres du conseil d'établissement en 2025-2026. Leurs candidatures sont approuvées à l'unanimité.

**10. Nominations de parents substituts au conseil d'établissement;**

Adaée Beaulieu-Caron se propose comme parent substitut et sa candidature est acceptée à l'unanimité.

**11. Lecture du rapport du comité de parents pour 2024-2025;**

Daphnée fait la lecture rapide du rapport du comité de parents pour l'année scolaire 2024-2025. Elle explique la raison d'être du comité et elle partage les mandats qui leur ont été confiés au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Daphnée enverra le lien de la page Facebook du comité de parents à Marie-France pour sa diffusion lorsque le moment sera opportun.

**12. Élection d'un(e) représentant(e) au comité de parents et de son substitut;**

Ce point reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

**13. Nomination des membres de l'organisme de participation des parents (s'il y a lieu);**

Comme mentionné au point 7, il n'y aura pas la formation d'un organisme de participation des parents pour l'année scolaire 2025-2026.

**14. Information de la direction d'école;**

Sandra partage ses impressions quant au déroulement des premières semaines d'école depuis la rentrée scolaire. Elle fait mention de l'équipe-école qui est complète ce qui facilite grandement l'intégration de tous. Elle informe les parents présents de l'invalidité d'une enseignante et explique que son remplacement s'est fait très rapidement. Elle parle aussi des nouveaux enseignants novices au troisième cycle.

**15. Questions de l'assemblée;**



Sophie souhaite avoir plus d'information sur les groupes d'adaptation scolaire. Sandra fait la distinction entre le développement, la classe ESSOR et les classes CAPS.

Anaée souhaite connaître la profession des professionnels non enseignants affectés à l'école et elle veut savoir quelle clientèle en bénéficie.

Daphnée propose la création d'une adresse courriel pour le conseil d'établissement afin de faciliter la diffusion d'information.

**16. Projet de calendrier des séances du conseil d'établissement, 2025-2026;**

Sandra propose que les rencontres du conseil d'établissement se tiennent les mardis à une fréquence d'environ une fois par mois, comme l'an dernier. Par contre, elle soulève l'idée que les rencontres débutent à 18h45 plutôt qu'à 19h00. Tout le monde est d'accord avec ses deux propositions.

**17. Levée de l'assemblée.**

Vicky propose la levée de l'assemblée et Sophie seconde. La rencontre prend fin à 19h57.

SCC/mfb

Sandra Caya Choquette  
Directrice de l'école Saint-Sacrement